



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Universitätsbibliothek Paderborn

Œuvres D'Architecture

Scamozzi, Vincenzo

Paris, 1764

Art. VII. Des arcades d'Ordre Romain, élevées sur des piédestaux.

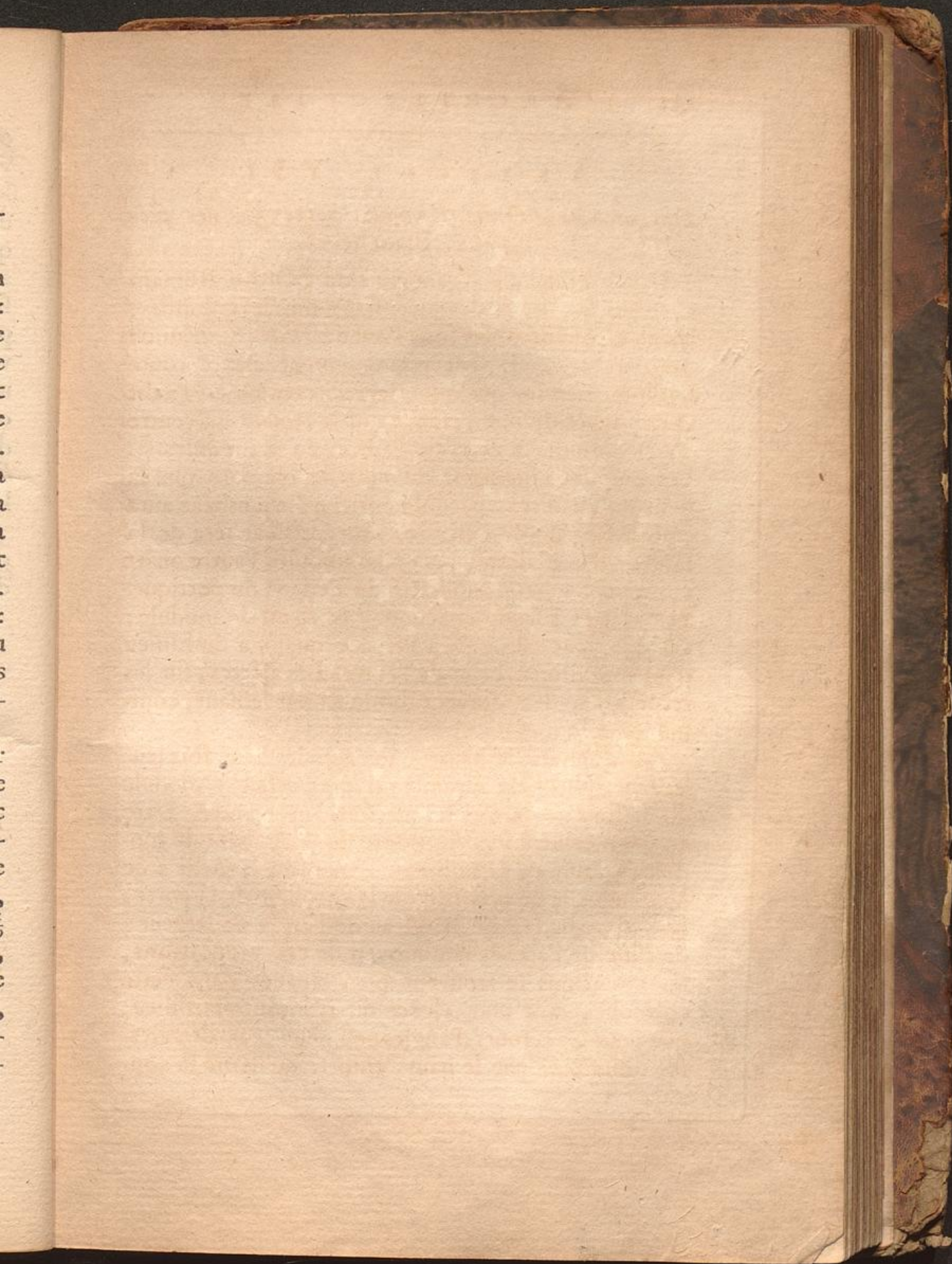
urn:nbn:de:hbz:466:1-35944

ARTICLE VII.

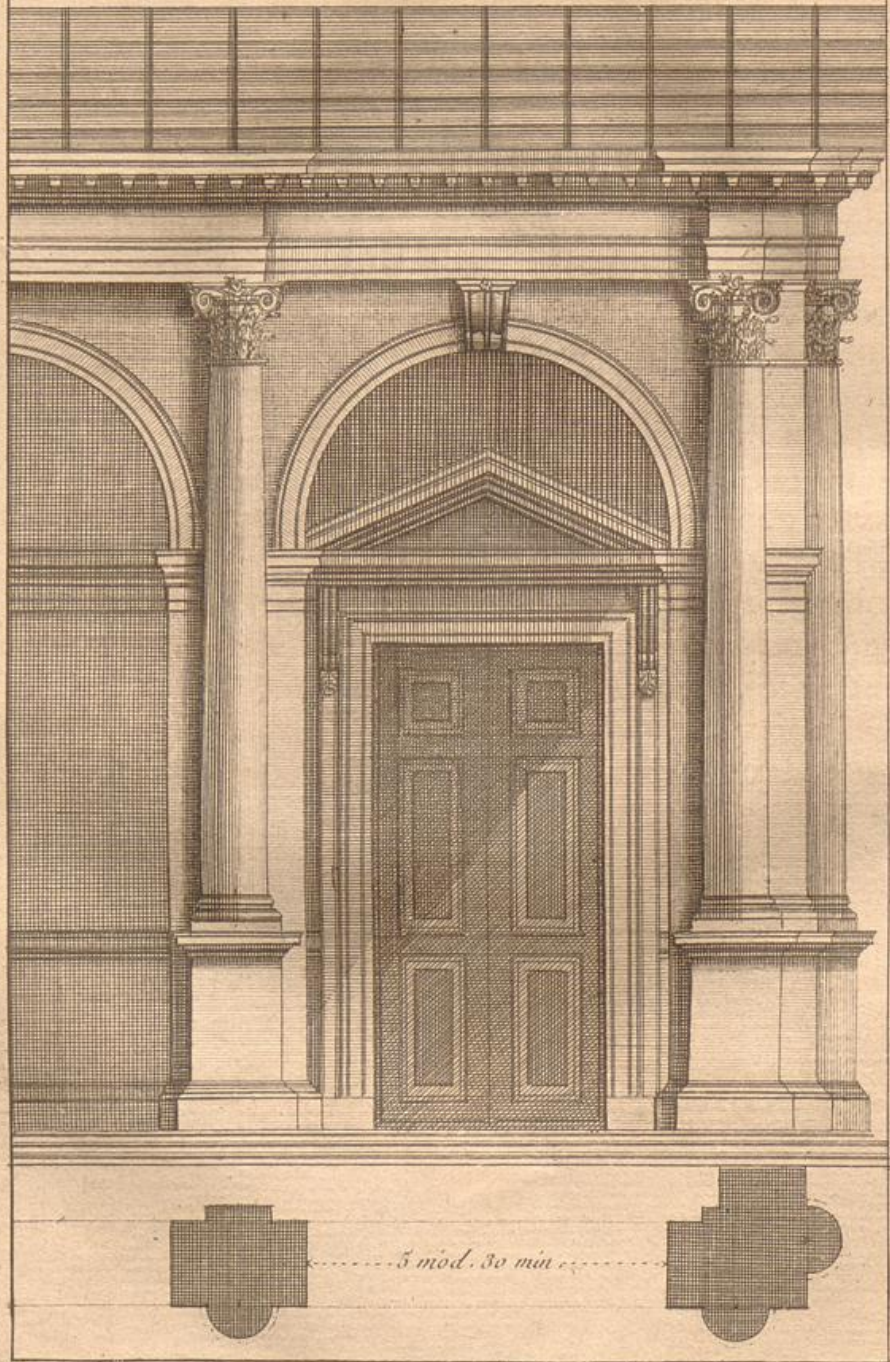
Des arcades d'Ordre Romain, élevées sur des piédestaux. Planche 28.

Il y a beaucoup d'exemples de l'Ordre Romain avec des arcades & des piédestaux sous les colonnes : les plus considérables sont l'arc de *Titus*, & celui de *Septime Severe*. Il faut premierement élever toute l'ordonnance sur quelques degrés, comme on l'a dit ci-dessus, & diviser l'espace qui se trouve du centre d'une colonne à celui de l'autre, en 7 modules $\frac{7}{12}$. Les colonnes sortiront du mur de maniere que la fleur du chapiteau paroisse entiere. Le jambage aura $\frac{3}{7}$ de la largeur de l'arcade : son épaisseur fera de la largeur d'une alette, plus $\frac{3}{4}$ de module, l'autre quart étant pour le contre-pilastre du dedans du portique. Les alettes auront chacune $\frac{7}{12}$ & demi de module : cette largeur est égale à l'espace qu'il y a du milieu d'un modillon à celui de l'autre. Les alettes, sur les retours d'angles, doivent diminuer par le haut, comme les colonnes.

On donnera de hauteur aux arcades deux fois leur largeur, plus $\frac{3}{4}$ de module : il doit rester 1 module du dessous de la clef jusque sous l'architrave. L'arc en plein ceintre sera surmonté de $\frac{3}{17}$ & demi de module, à cause de la faillie de l'imposte, laquelle a de hauteur celle de la frise & de la corniche de la porte, sans la cymaise. Le bandeau de l'arc a de largeur $\frac{1}{9}$ de celle de l'arcade : au moyen de ces proportions, les modillons se trouvent bien espacés dans cette corniche, tant pour élever un fronton au milieu, que pour les retours d'angles, ou pour ceux des alettes diminuées par le haut, enforte qu'ils ne se con-



Arcade d'Ordre Romain avec des Piedestaux.



fondent point. On peut aussi, aux ailettes, faire régner le piédestal & la base de la colonne, ainsi que le chapiteau en bossage saillant, avec un astragale couronné du tailloir.

La proportion de la porte se prend en divisant la hauteur qui se trouve depuis le pavé jusque sous l'imposte, en 17 parties $\frac{1}{4}$, y compris la cymaise, dont on donne $14\frac{1}{4}$ à la hauteur de la porte, ce qui revient exactement aux $\frac{4}{7}$ de la distance qui se trouve depuis le pavé jusque sous l'architrave. Dans l'Ordre Romain, la porte doit avoir 6 parties $\frac{3}{4}$ de largeur par le seuil & par le linteau, parce qu'elle ne diminue point : ainsi elle a les $\frac{3}{4}$ de l'épaisseur du linteau de plus que la moitié de sa hauteur. L'entablement de cette porte étant divisé en 3 parties, on en donne 1 à l'architrave, $\frac{4}{7}$ à la frise, & $\frac{1}{7}$ à la corniche, comme il est dit ci-dessus, où l'on doit prendre aussi les mesures des niches & des parties de la porte mobile.

On voit sur la planche 28, vis-à-vis, le dessin des arcades d'Ordre Romain, avec les colonnes élevées sur des piédestaux.

